CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Résidence Administrative ● 6, boulevard Simon Batlle ● 66400 CÉRET
TEL +33 (0)4 68 87 43 24 ● FAX + 33 (0)4 68 87 37 89
www.payspyreneesmediterranee.org
APE 9499Z ● SIRET 380 561 498 00037

Céret, le 02 juillet 2015

COMPTE-RENDU DE REUNION

Etabli par : Françoise MARECHAL
Objet : Réunion de la Commission Développement économique, Emploi, Formation du Comité de Bassin d'Emploi
Date : Lundi 29 juin 2015 à 14H
Lieu : Pays Pyrénées-Méditerranée

Présents

M. Alain NAVARIN	Directeur Adjoint Unité territoriale des PO DIRECCTE LR
M. Bruno FERRARIS	Chargé de mission développement économique, Communauté de communes du Vallespir
Mme Martine LECCIA	Responsable antenne Perpignan CCI PirineusMed
M. Robert FORES	Président de la CPDTS
Mme Andrée PIRIOU	Déléguée FO
Mme Claudine LAVAIL DARDER	Déléguée CFDT
M. Antoine ANDRÉ	Président du Pays Pyrénées-Méditerranée
Mme Carine GONZALEZ CHABANNON	Directrice du Pays Pyrénées-Méditerranée
Mme Mathilde GUITTET	Chargée de mission Chartes Forestières du Territoire
M. Pierre LE MEN	Chargé de mission LEADER
Mme Lenaïc DEPONTAILLER PIRIOU	Chargée de mission SIG, Suivi, Evaluation
Mme Géraldine CAPRANI	Chargée de mission Coopération transfrontalière
M. Cédric BORG	Chargé de mission FEP et Tourisme
Mme Françoise MARECHAL	Assistante administrative

Excusés

M. Gilles GIULIANI	Sous-préfet de l'arrondissement de Céret
M. Jacques COLOMINES	Directeur Unité territoriale des PO DIRECCTE LR
Mme Corinne GUIJARRO	Directrice antenne Pôle emploi de Céret
M. Stéphane BARON	Directeur antenne Pôle emploi d'Argelès-sur-Mer
Mme Véronique RAMIREZ	Directrice Mission Locale Jeunes 66
Mme Meritxell MANENT	Coordinatrice Mission Locale Jeunes 66
M. Henri ESTEVE	DGS Communauté de communes Albères Côte Vermeille
M. Rémy ATTARD	Vice-président en charge de l'Administration générale, Urbanisme, ZAE et de la Communication Communauté de communes des Aspres
M. Joseph RAYNAL	Représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat au sein du Bureau du PPM
M. Jean SALLES	Directeur Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Mme Anne DURAND	Responsable Pôle entreprise Chambre des Métiers et de l'Artisanat
M. Jean-Louis BALANDA	Chef de service Chambre d'Agriculture
M. Alain FOUREL	Responsable de formation AFPA Rivesaltes
M. Éric GORSE	Responsable de formation AFPA Rivesaltes

M. Walter SOUBIRANT	Secrétaire Général UPE66
M. Damien RIBEIRO	Secrétaire Général UPA
M. René SICART	Elu UPA
Mme Brigitte DE SARS	Elue CGPME
Mme Myriam SUBIROS	Présidente CGPME
Mme Jeanne-Marie BRESSON	Déléguée UNAPL
M. Jacques MATAS	Délégué FO
M. Christian GUFFROY	Secrétaire Général CFE CGC
M. Pierre LACREU	Délégué CFDT
Mme Josette DAGOU	Déléguée CFDT
M. Hervé MONTOYO	Représentant UMIH 66

Personnes représentées

Mme Nicole VILLARD	Vice-présidente en charge du développement économique Communauté de communes du Vallespir représentée par **M. Jean-Christophe BOUSQUET**, Adjoint Mairie Le Boulou
Mme Ingrid DUNYACH	DGS Communauté de communes du Haut-Vallespir représentée par **M. GUIRAUD**, Agent de développement

RELEVE DE CONCLUSIONS

❖ Ordre du jour

- Présentation des principes d'un Comité de Bassin d'Emploi (CBE) par Alain NAVARIN – UT66 DIRECCTE.

- Rappel historique du positionnement du Pays Pyrénées-Méditerranée sur les missions du CBE et de l'EDEC.

- Tour de table sur les attentes de chaque membre de la commission relatives aux missions d'un CBE et aux principaux enjeux sur le territoire.

- Présentation du cadre et du fonctionnement proposés pour cette commission.

- Présentation de l'architecture du programme d'actions proposé pour 2015 :

    - Animation-gouvernance
    - Programme Leader « Dynamiser l'économie locale »
    - Tourisme
    - Plan Climat Énergie Territorial
    - Charte Forestière de Territoire
    - Coopération transfrontalière
    - Suivi, Évaluation et Système d'Information Géographique
    - Prospective - réseau d'échanges

❖ **Compte-rendu de réunion**

- **Présentation des principes d'un CBE par Alain NAVARIN –UT66 DIRECCTE**

Alain NAVARIN rappelle que le CBE du territoire existe depuis plusieurs décennies.
Un CBE est défini par la loi comme **«** une instance locale d'animation du dialogue social, de concertation et d'action dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation locale de l'emploi et du développement local des territoires ».
Cette définition pointe le fait qu'il est essentiel d'associer les partenaires sociaux dans la mise en œuvre de la stratégie du territoire.

Il existe une problématique de visibilité et de légitimité du fonctionnement des CBE, au niveau national. En effet, les différents CBE du territoire national sont souvent des structures isolées en concurrence avec d'autres structures comme les Maisons de l'emploi.
De ce fait, Alain NAVARIN insiste sur la nécessité de travailler sur la visibilité et la légitimité du CBE pour répondre aux problématiques suivantes : Comment faire vivre un CBE au niveau du territoire ? Et comment arriver à faire vivre le dialogue social au niveau territorial afin que le CBE remplisse son rôle ?
Pour répondre à ces problématiques, Alain NAVARIN précise que le but de la réunion d'aujourd'hui est d'installer les bons outils pour l'animation du CBE en définissant les priorités du territoire, les objectifs et le programme d'actions.

Antoine ANDRÉ prend la parole pour préciser que le CBE ne doit pas se limiter à être des réunions d'échanges d'informations qui ne débouchent sur aucune action concrète. Il souligne que le rôle du Pays Pyrénées-Méditerranée est de faire vivre la commission par son animation et d'y impliquer chacun de ses membres par la mise en place d'une gouvernance et la définition de priorités. Ainsi le CBE fonctionnera en réseau, permettra un enrichissement mutuel et la création de solutions collectives.

- **Rappel historique du positionnement du Pays Pyrénées-Méditerranée sur les missions du CBE et de l'EDEC.**

Carine GONZALEZ CHABANNON rappelle que l'agrément CBE, acquis en 1991, a préexisté au Conseil de Développement Pays Pyrénées-Méditerranée puisque avant 2011, l'association se nommait Comité Intercommunal de Développement Economique du Vallespir (CIDEV).
En 2009, le Pays a signé un accord cadre expérimental l'EDEC avec les partenaires sociaux (CFDT, FO, CFE, CGC, CGT, UPA, UPE, CGPME) et les services de l'Etat (Sous-préfecture, DIRECCTE, Pôle Emploi) pour mettre en œuvre un plan d'actions sur les secteurs à fort enjeu pour le territoire ou en forte mutation. Le dialogue social est au cœur du dispositif EDEC de territoire, l'animation emploi-compétences est ainsi basée sur la participation des partenaires sociaux, représentés dans le comité de pilotage et dans les comités techniques.
Localement, trois priorités avaient été retenues :

- Le secteur santé médico-social incluant les services à la personne.
- L'écoconstruction.
- Le tourisme et l'emploi saisonnier.

Aujourd'hui, la composition de la Commission du CBE est plus large puisqu'elle s'est ouverte aux Communautés de communes et aux Consulaires.
Dans le cadre de la nouvelle stratégie de territoire du Pays 2014/2020 axée sur le développement économique et l'emploi, de la nouvelle gouvernance du Pays actée par les réformes statutaires validées en 2014 et de la demande de renouvellement de l'agrément CBE, le Pays réorganise la Commission Développement économique, Emploi, Formation du Comité de Bassin d'Emploi.

De ce fait, la réunion de ce jour a un double objectif : Fixer l'ambition du CBE dans le contexte législatif (répondant à la demande de la Préfecture) et dans un contexte d'organisation du travail d'animation de la Commission mené par le Pays.
En effet, le dossier de demande de renouvellement de l'agrément du Pays à adresser la Préfecture doit préciser les objectifs et les actions à mettre en œuvre dès le 2ème semestre 2015.

Après avoir présenté la composition de l'Assemblée Générale du Conseil de Développement du Pays Pyrénées-Méditerranée et la stratégie de territoire 2014/2020, Carine GONZALEZ CHABANNON propose d'effectuer un tour de table afin que chacun puisse expliciter ses attentes relatives aux missions du CBE et aux principaux enjeux sur le territoire.

- **Tour de table sur les attentes de chaque membre de la commission relatives aux missions d'un CBE et aux principaux enjeux sur le territoire.**

➢ **ATTENTES RELATIVES AUX MISSIONS DU CBE**

- Mutualiser l'information et la partager (ex : l'offre de formation existante, les offres d'emploi saisonnier).
- Proposer une offre des compétences de chaque membre du réseau au profit du réseau.
- Constituer un réseau des acteurs en identifiant les personnes ressources.
- Suivre la dynamique économique du territoire.
- Mettre en œuvre des projets plus larges que les domaines de compétences premiers des acteurs (ex : Implication de la CCI dans des projets culturels).
- Adopter une approche intersectorielle et décloisonnée.
- Etre un laboratoire d'expérimentation d'idées et de projets à l'échelle du territoire.
- Expérimenter des actions issues d'une organisation départementale.
- Jouer un rôle de prescripteur en local (ex : orienter le public vers les organismes de formation adaptés).
- Créer des partenariats et des complémentarités entre les acteurs.
- Mettre en œuvre des projets infra Pays (ex : projets intercommunalités).

➢ **ENJEUX SUR LE TERRITOIRE**

EMPLOI SAISONNIER	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
-Amélioration des conditions de vie (logement et santé). - Formation et qualification des travailleurs saisonniers. - Accès à des emplois en CDI. - Fidélisation des travailleurs saisonniers dans les entreprises. - Création de groupements d'employeurs. - Elargissement du réseau sur le transfrontalier.	- Information sur la réforme et les différents dispositifs. - Mise en place et promotion d'une offre de formation professionnelle adaptée au marché du travail local dans une aire géographique proche (ex : formation de poseur de fibre optique).	- Mise en réseau des entreprises et des acteurs économiques (ex : club des développeurs économiques, COPIL Pépinière d'entreprises de la CCV). - Meilleure connaissance du bassin d'emploi (besoins des entreprises en RH, offres d'emploi, compétences demandées…). - Amélioration de l'employabilité des jeunes par la mise en place d'un parrainage intergénérationnel (transmission de compétences et intégration dans un réseau professionnel).

- **Présentation du cadre et du fonctionnement proposés pour cette commission**

Après le tour de table, Carine GONZALEZ CHABANNON prend la parole pour soumettre une proposition de cadre et de fonctionnement du CBE aux membres de la Commission.

Le premier point abordé est le rôle d'animateur du CBE du Pays Pyrénées-Méditerranée. Carine GONZALEZ CHABANNON précise que l'ensemble des chargés de mission du Pays participeront à l'animation du CBE.
Dans un second temps, elle présente l'organisation de la Commission constituée de 3 pôles : la commission thématique, le comité technique et le comité stratégique.

Cette réorganisation des commissions thématiques se fait dans un triple objectif :
1. Définir une gouvernance, pour chacun des thèmes investis, garantissant une implication des acteurs, publics et privés du territoire, concernés ; articulée aux organes de décision de la structure que sont le « bureau » et le « Conseil de Développement », cette organisation permet de bénéficier d'un regard pluriel.
2. Créer un espace de dialogue et plus particulièrement de dialogue social, d'échange d'expériences et de mise en réseau des acteurs du territoire.
3. Co-construire, suivre et évaluer la stratégie de développement en la matière.

Les objectifs de chaque instance :

La commission
- Instaurer un dialogue entre les acteurs publics et privés sur le développement local, les besoins, les problématiques, les opportunités des entreprises ;
- Mettre en réseau les acteurs locaux et permettre des temps d'échanges entre les acteurs;
- Rendre compte de projets futurs, en cours ou réalisés sur le territoire ;
- Participer à la construction et au suivi-évaluation d'une stratégie thématique locale ;
- Partager des expertises du territoire (Restitution d'études…) ou des expériences d'autres territoires.

Le comité technique
- Définir les orientations proposées par la commission thématique
- Définir le plan d'action annuel
- Elaborer des projets territoriaux

Proposition pour la commission CBE qui aura une approche transversale : organiser ce comité technique en plusieurs groupes de travail thématiques (animés par les chargés de mission du PPM) fixés annuellement en fonction du programme d'action de manière à ne pas mobiliser l'ensemble des partenaires de façon démesurée.

Le comité stratégique
- Valider les orientations proposées par la commission thématique
- Valider le plan d'action annuel proposé par les groupes de travail
- Valider les projets territoriaux proposés au bureau du Pays

Carine GONZALEZ CHABANNON propose d'organiser le comité technique en 6 groupes de travail thématiques (animés par les chargés de mission du Pays) fixés annuellement en fonction du programme d'actions. Elle indique que chacun pourra s'inscrire à un groupe de travail, à l'issue de la réunion.

Le comité stratégique réuni aujourd'hui se réunira une nouvelle fois en décembre 2015.

Ces propositions sont acceptées.

- **Présentation de l'architecture du programme d'actions proposé pour 2015**

Ces actions s'inscriront dans les projets actuels du Pays menés par les chargés de mission et feront l'objet des 6 groupes de travail suivants :

➢ **Programme LEADER 2015/2020 animé par Pierre LE MEN**

Pierre LE MEN souligne que la candidature LEADER 2015/2020 du Pays a été déposée à la Région en février 2015. Le thème central de la stratégie est la dynamisation de l'économie locale à travers 3 axes de travail :

- l'aide directe à l'entreprenariat local,
- la mise en place de conditions favorables (groupements d'employeurs, pépinières d'entreprises…),
- la valorisation économique de nos ressources locales.

Pierre LE MEN précise que la réponse officielle est attendue pour le 24 juillet 2015, que le conventionnement avec la région Languedoc-Roussillon et l'Agence de Services et de Paiement (ASP) se fera à l'automne 2015 et que le démarrage du programme est prévu début 2016.

Si la candidature est retenue, Pierre LE MEN propose de mettre en place **un groupe de travail chargé d'apporter un appui à la détermination des critères de sélection des projets et de promouvoir le lancement du programme LEADER 2015/2020 au sein du réseau.**
Les actions à mener en 2015 sont :

- Affiner les critères de sélection.
- Affiner les indicateurs de résultat et de réalisation en partenariat avec la région Languedoc-Roussillon à partir de septembre 2015.
- Participer au lancement du programme (relai auprès des personnes référentes) et présentation aux futurs bénéficiaires du programme des compétences et services des partenaires du CBE.

➢ **Tourisme animé par Cédric BORG**

Actuellement, le Pays Pyrénées-Méditerranée conduit un projet de développement de l'offre du tourisme à vélo sur le territoire.

Le développement de ce secteur touristique offre de nombreux avantages :

- Des retombées économiques importantes (les touristes itinérants présentent un pouvoir d'achat élevé).
- Une montée en gamme de l'offre touristique pour répondre à la demande d'une clientèle spécifique.
- Un élargissement de la saison touristique.
- Le développement de l'offre touristique de l'arrière-pays.

La Vélo Route Voie Verte réalisée par le Conseil Départemental sur notre territoire offre des infrastructures de qualité qui répondent aux demandes spécifiques des touristes itinérants.
L'enjeu est de structurer l'offre pour augmenter la fréquentation.

Dans cet objectif, le comité de pilotage « vélo » s'est doté d'un plan de développement du « tourisme à vélo » qui s'articule autour de 5 orientations opérationnelles. Ce plan doit permettre la coordination et l'animation des projets de développement du « tourisme à vélo », afin de mettre en synergie les initiatives isolées et réunir les conditions favorables à l'adaptation de l'offre touristique du territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée à la pratique du vélo.

1. Créer des itinéraires secondaires, équiper et entretenir les itinéraires existants.
2. Qualifier l'offre d'accueil des professionnels et mettre en réseau les acteurs privés et publics.
3. Accompagner la création ou l'adaptation des entreprises de services.
4. Soutenir la production, la mise en marché de l'offre et sa commercialisation.
5. Suivre et mesurer les retombées économiques.

Cédric BORG propose de mettre en place un groupe de travail chargé de **la Formation-action «Qualification de l'offre d'accueil des touristes à vélo »** dont il fait la présentation suivante :

Partenaires : CRT, ADEPFO, ADT, CCI, Communautés de Communes, DIRECCTE, DDCS…
Nombre de professionnels concernés : 10 par session
5 jours de formation + 2 jours de test des produits + 1 jour de séminaire final
Période : octobre-novembre 2015
4 modules :
-Le Paysage du tourisme à vélo: connaissance des itinéraires « vélo » et des partenaires.

-Marché du « Tourisme à vélo » : connaissance des clientèles.
-Accueil des cyclistes : construction d'un référentiel qualité.
-Produits touristiques : Construire et commercialiser un produit « vélo ».

Cédric BORG propose d'intégrer dans le COPIL de cette action les partenaires sociaux et autres partenaires du CBE qui sont intéressés.

➢ **Plan Climat Energie Territorial mené par Carine GONZALEZ CHABANNON**

Carine GONZALEZ CHABANNON rappelle que le Pays Pyrénées-Méditerranée est lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, en 2014.
Carine GONZALEZ CHABANNON propose de créer un groupe de travail chargé de **la question de la mobilité sur le territoire**.
Elle propose d'organiser une ou deux réunions en 2015 afin d'identifier les déplacements sur le territoire et les actions à mettre en place en 2016.
Elle propose de s'appuyer sur le schéma de mobilité durable du Vallespir et que celui-ci soit territoire pilote sur la question de la mobilité.

➢ **Charte Forestière de Territoire animée par Mathilde GUITTET**

Mathilde GUITTET indique que les deux Chartes Forestières de Territoire (CFT) et leur actuelle évaluation identifient un manque de connaissance des entreprises des filières bois et liège.
Pour pallier ce manque, elle a lancé une enquête auprès des professionnels de la filière, en avril 2015, dont la méthodologie est explicitée dans le rapport provisoire distribué aux participants.

Les objectifs de cette enquête sont :

- Recenser les entreprises de la filière du territoire.
- Connaître les activités et les besoins de ces entreprises.
- Informer ces entreprises des aides existantes et de l'existence de la démarche CFT.

Cette enquête a été envoyée à 180 entreprises, à partir d'une base de données réalisée en croisant notamment celle de la CCI, celle de la CMA, celle de l'INSEE et celle de societe.com.
Pour le moment, Mathilde GUITTET précise que le taux de retour est trop faible (de l'ordre de 5%) pour avoir des données pertinentes sur la filière. De ce fait, elle va poursuivre ce travail d'enquête cet été.

Elle propose d'organiser une réunion à l'automne 2015, une fois les résultats de l'enquête analysés. Cette réunion aura pour objectif de d'identifier les besoins et profils des entreprises et ainsi de définir les actions 2016 du **groupe de travail Charte Forestière de Territoire**, par rapport aux besoins des entreprises recensés lors de l'enquête.

➢ **Coopération transfrontalière animée par Géraldine CAPRANI**

Géraldine CAPRANI propose de créer un groupe de travail chargé de 2 actions qui s'inscrivent dans **la coopération transfrontalière.**

- **Outil d'autoévaluation RSE à destination des entreprises**

Le Pays travaille actuellement sur un outil d'autoévaluation de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) destiné aux PME sur le territoire. Cet outil élaboré avec EXCEL a déjà été diffusé auprès des entreprises de la Catalogne Sud. Il s'agit, à présent d'engager ce travail sur le territoire du Pays. Cet outil permet aux entreprises d'évaluer leur contribution aux enjeux du développement durable au niveau sociétal et environnemental et de définir des pistes d'amélioration.

Les actions de ce groupe de travail seront :

- Evaluer la pertinence de l'outil en vue de l'améliorer (sur le fond et la forme).
- Diffuser cet outil auprès du réseau professionnel.

De plus, Géraldine CAPRANI précise que le Conseil Départemental développe également un outil d'autoévaluation RSE pour les entreprises. Elle propose d'organiser une réunion avec le Conseil Départemental pour échanger sur ces 2 outils.

- **Organisation d'une réunion d'échanges avec les partenaires de la Catalogne Sud**

Géraldine CAPRANI propose d'organiser une réunion d'échanges avec les partenaires frontaliers socio-économiques de la Catalogne Sud. Cette réunion aura pour objectifs de mieux connaître le marché du travail (notamment saisonnier) et l'organisation de l'emploi/formation sur ce territoire, d'échanger les savoir-faire et d'élargir le réseau.
Cette réunion se voudra être un espace de réflexion pour définir des actions de développement économique transfrontalier.

Martine LECCIA prend la parole pour annoncer que la CCI organise un colloque sur les entreprises familiales transfrontalières en novembre 2015, en partenariat avec l'Université de Perpignan. Ce colloque animé par des universitaires abordera les aspects juridique et fiscal de ces entreprises.
André PIRIOU, propose de relayer les travaux menés dans le cadre d'un groupe de partenaires sociaux travaillant à l'échelle des Pyrénées sur un périmètre transfrontalier.

➢ **Système d'Information Géographique (SIG) animé par Lenaïc DEPONTAILLER**

Lenaïc DEPONTAILLER souligne que le SIG est à la fois, un outil d'information et d'analyse de données.

Dans le cadre de cette Commission, le SIG peut être un outil utile d'information et d'analyse des données économiques du territoire. Elle montre aux participants différents niveaux d'application d'un SIG, de la simple représentation (une carte de l'évolution des entreprises sur le territoire du Pays entre 2010 et 2011 et une carte montrant la localisation des pôles d'emploi dans le bassin d'emploi de Carpentras) à des analyses spatiales plus complexes (une carte de la couverture des services emploi en Bretagne et une cartes des zones d'activités à moins de 10 minutes d'une 2 x 2 voies).

Elle précise que le SIG n'interviendra pas à priori dans les actions de la Commission de 2015 et propose de créer **un groupe de travail chargé de définir des applications à réaliser en 2016.**

Le SIG pourra être un outil d'appui des différents travaux de la Commission. Ainsi, il pourrait être appliqué aux travaux menés sur la formation professionnelle (en réalisant une carte de l'offre du territoire) et aux travaux menés sur la mobilité.

➢ **Prospective – réseau d'échanges animé par Carine GONZALEZ CHABANNON**

Le rôle de ce groupe de travail **sera de définir le programme des actions 2016 et de poursuivre les actions menées en 2015. Ce travail sera mené dans le cadre du comité stratégique.**

<u>Conclusion</u>

Carine GONZALEZ CHABANNON souligne qu'à l'issue de cette réunion, l'équipe du Pays

- enverra le compte-rendu de la réunion aux membres de la Commission avec les fiches d'inscription aux différents groupes de travail,
- définira les actions 2015,
- fera valider la création de la Commission Développement économique, Emploi, Formation du CBE par la DIRECCTE,
- Communiquera un calendrier à la Commission.

Fin de la réunion à 17H.